

## Dans ce numéro

- > Le conseil de la vie sociale
- > Prévention du tabagisme en PACA

Lettre trimestrielle de l'Union pour  
la Gestion des Etablissements des  
Caisses d'Assurance Maladie PACAC

## ÉDITO

Anticipant l'évolution d'une prise en charge efficiente dans le cadre contraint des territoires de santé, l'UGECAM PACA et Corse s'est engagée clairement dans des synergies de partenariats et de complémentarités avec d'autres acteurs de Santé, Publics ou, Privés. D'une manière générale, l'ensemble des établissements a élaboré un projet d'établissement sous-tendu par une construction immobilière, compte tenu de l'état actuel de vétusté de quelques uns d'entre eux. Ces investissements, conséquents sur le plan financier, ont été rendus possibles grâce à l'équilibre de fonctionnement des établissements de l'UGECAM.

La nomination de Monsieur Jean-Louis VAEZ OLIVERA à la direction nationale des UGECAM, avec pour mission de créer un groupe UGECAM, permettra de donner une plus grande lisibilité de nos activités, tant au sein de l'Assurance Maladie qu'auprès du public et des professionnels de santé, ainsi qu'une plus grande cohérence en termes de gestion, d'équipements informatiques, et d'informations juridiques dans le cadre des chantiers nouvellement ouverts.

Le Directeur  
Jean-Pierre ALBESANO

## LES JOURNÉES NATIONALES DES UGECAM

Les Journées nationales des UGECAM, l'ensemble des Directeurs des 150 établissements, Directeurs généraux des 13 UGECAM et agents de direction se réunira les 20 et 21 octobre 2008 en Avignon. Plusieurs thèmes seront abordés :

### 20 octobre

- Les perspectives, avec les intervenants du Ministère (DHOS, DGAS) et le Directeur Général de la CNAM-TS, Monsieur Frédéric van Roekeghem ;
- la T2A SSR et l'articulation du médical et du médico-social.

### 21 octobre

- La déclinaison des impacts prévisibles pour les UGECAM et les établissements, avec un travail de groupe en ateliers (et une restitution ultérieure sous forme écrite) ;
- l'exposition de la vision de la Direction Nationale des UGECAM, par Monsieur Jean-Louis Vaez Olivera, quant aux problématiques posées la veille.



# LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

## INTERVIEW CROISÉE

### Quel est le rôle du conseil de la vie sociale ?

**Alain Jauffret** : Le conseil de vie sociale des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) des établissements varois de l'UGECAM a vu le jour en mai 2005. Il a été renouvelé d'un tiers en juin 2007. Les élections se sont à chaque fois déroulées à bulletin secret conformément à la règle fixée par le décret d'application. L'établissement s'est attaché à assurer le processus électoral de façon parfaitement démocratique.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur l'organisation globale de la vie institutionnelle et le déroulement de la vie quotidienne des résidents.

Il s'intéresse également aux projets de rénovation des bâtiments actuellement sur le site de Collobrières et au renouvellement régulier de l'équipement des locaux. Il s'informe sur le déploiement du personnel et l'organisation du plateau technique. Il s'applique aussi à provoquer le débat sur les points nécessitant une amélioration, afin de trouver ensemble des solutions.

### Pouvez-vous dire quel est votre rôle au Conseil de la Vie Sociale ?

**Patrick Maurel** : Tout d'abord, je voudrais préciser qu'il n'était pas prévu la présence d'un conseiller au sein des conseils de la vie sociale. Il m'est apparu anormal que des élus du conseil ne soient pas associés, car il me semblait important que des élus puissent avoir

un contact direct avec les représentants des familles et les représentants des jeunes des établissements. Je remercie donc le conseil d'avoir accédé à ma demande et de m'avoir désigné à titre d'essai au sein du conseil de la vie sociale d'Henry Wallon.

Mon rôle est donc de représenter l'UGECAM au sein de ce conseil, de prendre les informations, et de créer des liens entre les différents membres de cette commission et notre conseil.

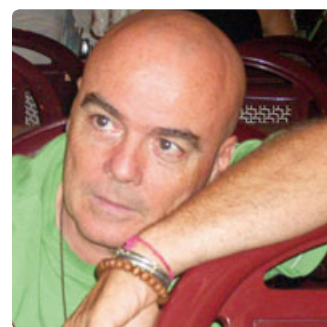
### Quelles sont les attentes des représentants des familles qui siègent dans le conseil ?

**Alain Jauffret** : Le CVS est attaché à l'application de « la charte des droits et des libertés de la personne accueillie ». De plus, son attention est portée vers le prestataire, pour que les engagements pris soient réalisés.



**Alain Jauffret,**

Président du Conseil de la Vie Sociale des Maisons d'Accueil Spécialisées des établissements varois de l'UGECAM PACA et Corse.



**Patrick Maurel,**

conseiller au sein du Conseil de l'UGECAM PACA et Corse et représentant ce dernier au sein du Conseil de la Vie Sociale d'Henry Wallon.

### Le cadre législatif

La loi 2002.2 du 2 janvier 2002 renouvelle l'action sociale et médico-sociale (Journal officiel du 3 janvier 2002).

- Le fondement de cette loi met le bénéficiaire à une place de sujet et d'acteur.
- Le principe de la loi est la contractualisation par le biais du contrat de séjour.
- L'esprit de la loi met le prestataire à l'écoute des attentes et des besoins du bénéficiaire.
- La valeur éthique de la loi se matérialise par « la charte des droits et des libertés du bénéficiaire ».

L'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles est ainsi rédigé :

« Afin d'associer les personnes bénéficiaires des prestations au fonctionnement de l'établissement ou de service, il est institué soit un conseil de vie sociale, soit d'autres formes de participation. Les catégories d'établissements ou de services qui doivent mettre en œuvre obligatoirement le CVS sont précisées par décret. »

Ce décret N° 2004-287 du 25 mars 2004 précise également, d'une part la composition et les compétences de ce conseil et, d'autre part, les autres formes de participations possibles.

Depuis sa création, les membres du CVS ont régulièrement insisté sur la nécessité d'amélioration de la qualité de prise en charge quotidienne des résidents en termes d'accompagnement individualisé, autant au niveau des besoins primaires que secondaires : le bien être physique, le confort psychique, la « bienveillance » globale...

Au cours de ces trois dernières années, l'établissement a montré de réels efforts sur la professionnalisation du personnel, ce qui modifie positivement le service proposé.

**Patrick Maurel :** Pour avoir vécu ma première réunion le 24 avril 2008 à Henry Wallon, j'ai ressenti de la part de la représentante des familles la satisfaction d'avoir un élu du conseil de l'UGECAM PACA et Corse comme interlocuteur. Au-delà de la représentation de la direction de l'établissement, je pense que la présence d'un élu du conseil a donné encore plus de poids à cette commission.

Les représentants de ce conseil ont tout d'abord pu avoir connaissance des différents projets en cours, travaux et rénovations, projets d'établissements et des différentes dates de transferts de jeunes pour le mois de juillet.

#### **Quel est, selon vous, l'impact du CVS sur le fonctionnement de l'établissement et la relation professionnels/familles ?**

**Alain Jauffret :** Le CVS appuie et soutient l'institution lorsqu'elle est porteuse de projets et de réalisations en adéquation avec les besoins des résidents. Ses membres se sont mobilisés, par exemple, lors d'un rendez vous avec le Directeur général de l'UGECAM PACA, où la démonstration a été faite de la synergie existante entre la direction des établissements du Var et les membres du CVS.

C'est dans cette dimension qu'ils participent à la préparation des journées portes ouvertes organisées par les deux établissements en septembre prochain.

Le CVS représente une instance de médiation qui s'attache à créer du lien

entre le prestataire et le responsable légal des bénéficiaires. La finalité est le mieux vivre de ces derniers au sein de l'établissement et, pour certains, lors de leurs retours réguliers dans leur milieu familial.

**Patrick Maurel :** Je ne pense pas que le CVS, sur le fonctionnement de l'établissement, ait un impact fort, si ce n'est un avis à émettre lors des réunions, car les décisions sont prises en d'autres lieux.

En revanche, dans la relation professionnels/famille, le CVS peut et doit jouer pleinement son rôle dans la vie sociale de l'établissement, en lien avec les équipes pédagogiques, les enfants et leurs représentants, ainsi que la direction de l'établissement.

#### **Les thèmes abordés dans les ordres du jour sont-ils de nature à poser les bonnes problématiques pour améliorer la qualité de la prise en charge médico-sociale ?**

**Alain Jauffret :** Le conseil est composé de cinq représentants légaux des personnes accueillies, le directeur et la directrice adjointe du secteur adulte, un représentant du service médical, un représentant du personnel ; il arrive que des personnes extérieures soient conviées à participer au débat sur un sujet précis.

Le président réunit l'ensemble des élus à raison de trois séances annuelles. Suite à la consultation des différents membres, l'ordre du jour est préalablement établi par le président, conjointement avec le directeur de l'établissement. Par la voie institutionnelle, il est communiqué quelques jours avant la réunion à chacun des participants.

Le vice président, après accord de chacun des élus et institutionnels, enregistre l'ensemble du débat, puis il rédige le compte rendu ; celui-ci est diffusé à chacun des participants, corrigé si nécessaire, puis soumis à leur approbation au début de la séance suivante. Le PV ainsi approuvé est envoyé d'un commun accord à chacune des familles des résidents, par l'entremise du secrétariat de la direction du secteur adultes.

Ce fonctionnement participatif dans le respect mutuel de la parole de chacun permet de travailler sur les différentes problématiques liées aux conditions de prise en charge des résidents, dans l'objectif d'en améliorer la qualité.

**Patrick Maurel :** Pour n'avoir assisté qu'à une seule réunion, il me semble difficile de juger du contenu de l'ordre du jour ; je suppose et je souhaite qu'il soit établi en lien avec les représentants des familles et des enfants. À partir de là, il ne devrait y avoir aucune difficulté pour répondre à la problématique et améliorer la qualité de la prise en charge médico-sociale.

#### **En votre qualité de président du CVS, quelles propositions formulez-vous pour une meilleure communication des actions du CVS ?**

**Alain Jauffret :** Au terme de quatre années de fonctionnement, la communication est satisfaisante. Le travail de collaboration entre les membres du CVS s'effectue aujourd'hui dans un climat de confiance et de reconnaissance mutuelle. Il reste à améliorer la transmission d'informations sur le contenu des actions du CVS :

- Au niveau de l'ensemble du personnel, qui, à terme, pourrait se servir de cette instance pour mettre en valeur ses compétences professionnelles. Le directeur, par l'intermédiaire de ses chefs de service nous paraît être le « passeur » le plus adapté.
- Au niveau des responsables légaux des résidents, le procès verbal des réunions qui leur est transmis pourrait être accompagné d'une parole explicative nécessaire à une meilleure compréhension. L'assistante sociale de l'établissement nous semble être « la personne ressource ».
- Au niveau des élus du CVS, l'association des parents et des pensionnaires de l'institut de Collobrières (APPIC) a à s'investir dans un rôle de vecteur d'informations auprès de ses adhérents et « sympathisants ».

Positionner le bénéficiaire à une place de sujet et d'acteur est un « principe révolutionnaire » ; cela vient en effet heurter la culture habituelle. Elle néces-

site une réflexion en amont, autour des postures de chacun, tant au niveau du prestataire que du responsable légal. Elle implique donc une réelle volonté de changement...

#### **En votre qualité de représentant du Conseil de l'UGECAM PACA et Corse au CVS, quelles propositions formulez-vous pour une meilleure communication des actions du CVS ?**

**Patrick Maurel :** En ce qui concerne Henry Wallon, j'ai remarqué avec plaisir qu'il y avait un travail et une volonté commune de faire évoluer les relations entre les différents acteurs du CVS.

Je pense que l'équipe dirigeante a ce véritable souci d'impliquer les familles, et les représentants des enfants dans le cadre d'actions spécifiques, comme, par exemple, au travers la journée portes-ouvertes. Je n'ai donc, pour le moment, pas de propositions spécifiques à formuler, si ce n'est le souhait que l'ensemble des CVS de chaque établissement travaille en lien étroit avec les représentants des familles et des enfants, pour faire évoluer la relation professionnels/familles.

Je terminerai en précisant combien il a été important pour moi d'être au sein du CVS. C'est réellement une autre manière de voir le fonctionnement d'un établissement et, par conséquent, cela donne une plus grande responsabilité quand on aura à prendre des décisions, soit au sein de la commission établissement, soit en Conseil de l'UGECAM PACA et Corse. Je suis persuadé que les conseillers ont toute leur place au sein des CVS, cela ne doit pas rester un essai mais un but à réaliser.



© Arand - Fotolia.com

### Visioconférence

La majorité des établissements et le Siège de l'UGECAM PACA et Corse sont, depuis la mi-juin, équipés d'un système de visioconférence, afin de permettre aux différents acteurs de communiquer et participer à des réunions sans avoir à se déplacer. Les principaux objectifs de cet investissement sont de :

- Rapprocher les différents établissements sanitaires et médico-sociaux du Siège, afin de faciliter les petites réunions, les entretiens et la possibilité de travailler en commun sur un document.
- Favoriser les relations entre les salariés, par une plus grande fréquence de rencontres sans déplacement.
- S'inscrire dans une démarche chère à l'UGECAM : le développement durable.
- Faire des économies, aussi bien financières qu'humaines. Les déplacements sont souvent onéreux et fatigants.
- Réduire le risque routier.



### Signature

Le 29 janvier dernier, en Avignon, dans le cadre de la construction de la future unité de MPR Rhône Azur Gap sur le pôle santé de la polyclinique des Alpes, Monsieur Albesano a signé la Vente en État Futur d'Achèvement VEFA avec la société GSE (promoteur).

Le Comité de Rédaction :  
Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre Albesano.  
Rédactrice en Chef :  
France Bocognani.  
Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro.  
Maquette : Studio Magellan.  
Dépôt légal à parution.



## INTERVIEW DE MICHÈLE VIGUIER,

Présidente du Conseil de la CPAM du Vaucluse, Membre du Conseil de l'UGECAM PACA et Corse, Présidente de la commission du Centre Médical et du Centre de Coordination de Rhône Azur à Briançon.

Mais c'est en qualité de Présidente du Comité de pilotage du programme de prévention du tabagisme en PACA que la rédaction de Synergie a rencontré Mme Viguié au troisième colloque « Espace sans fumée, au-delà de la loi », qui a eu lieu le jeudi 7 février 2008 au Conseil Régional PACA.

**Synergie : Quel est la finalité de ce programme de prévention du tabagisme dans la région PACA ? Qui coordonne et finance ce programme ?**

« Financé par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, dans le cadre du plan cancer, et coordonné par le Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances PACA, ce programme a pour finalité de prévenir et de réduire les facteurs de risques liés au tabagisme. Il a permis de réaliser, de façon coordonnée, plusieurs actions de terrain prenant en compte la diversité des échelles territoriales d'intervention, des publics ciblés, des lieux investis et des objectifs opérationnels, pour être conforme à l'approche globale de prévention. »

**Synergie : Quel sont les principales actions de ce programme ?**

« Je dirais tout d'abord qu'il y eu une grande diversité d'actions. En effet, sur 3 ans, 188 actions ont été réalisées, 300 professionnels et 7000 jeunes (dans les établissements scolaires et d'insertions) ont bénéficié d'interventions de prévention. Des secteurs médico-sociaux, éducatifs ou socioculturels ont reçu des formations et appuis méthodologiques pour la mise en place d'actions de prévention, plus de 50 entreprises du secteur public ou privé, 6000 salariés ont bénéficié d'interventions, sans oublier le « grand public » qui a également été sensibilisé, notamment dans le cadre de la journée sans tabac. Plus toutes les actions de valorisation des ressources régionales en matière de prévention du tabagisme qui ont été menées auprès de 2000 professionnels et, pour finir, l'organisation de ce colloque régional. »

**Synergie : Quel bilan pouvez-vous faire de ce programme ?**

« Je souhaite mettre l'accent sur certains éléments du bilan de ce programme. Au-delà des réalisations concrètes sur le terrain, ce programme a permis aux acteurs de croiser leurs points de vue sur une thématique de Santé Publique,



de construire des valeurs et une connaissance partagées, et de mutualiser leurs pratiques. Ce bilan a permis l'acquisition et la diffusion de connaissances thématiques et méthodologiques sur la prévention du tabagisme et le sevrage et a eu un impact significatif sur les pratiques professionnelles, les projets de prévention, les discours et les comportements. Globalement, ce programme a donné lieu à une réelle mutualisation issue d'échanges constructifs entre les principaux acteurs : l'Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions, Le Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances, le Comité Régional et les 6 Comités Départementaux d'Éducation pour la Santé, la Mutualité Française et ses unions départementales, la CPAM du Vaucluse, les rectorats de Nice, Aix et Marseille et la ville de Marseille.

Je souhaite que ce travail et ce colloque, participent à la réflexion collective, aujourd'hui nécessaire, sur les évolutions des pratiques de prévention du tabagisme, en lien avec l'application des lois ainsi qu'avec les questions sociétales posées par l'usage et l'usager du tabac. »

## MONSIEUR VAEZ OLIVERA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES UGECAM, À LA GAUDE

Monsieur ALBESANO, Monsieur VAES OLIVERA, Directeur Général des UGECAM, Monsieur JACQUET, directeur des ressources humaines IBM France La Gaudie et Monsieur BOYER, président de la FAGERH, se sont retrouvés à l'occasion de l'assemblée générale nationale de la fédération regroupant l'ensemble des CRP Préorientation et UEROS de France (FAGERH), organisée par Le Coteau sur le site de La Gaudie, en collaboration avec IBM France qui nous accueillait dans son amphithéâtre.

Monsieur VAES OLIVERA est intervenu en tant que représentant national des UGECAM. Les UGECAM représentent 18 % de l'offre de prise en charge nationale sur ce secteur et se situent comme « incontournables » en tant que plus



important opérateur. Cela a été l'opportunité que Monsieur VAES OLIVERA a saisi pour affirmer la pérennisation de la gestion UGECAM en tant que « groupe national », ainsi que son positionnement comme reprenneur de gestion d'établissements dans les recomposition du paysage médico-social, dans un proche avenir. Ces propos ont été étayés par Monsieur ALBESANO, au regard des activités et de l'évolution de l'UGECAM PACA et Corse.